

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 17 mars 2015, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Monsieur Louisda Brochu, président  
Monsieur Éric Fernet, administrateur  
Monsieur Daniel Chassé, vice-président  
Monsieur Ahmed Boutaleb, administrateur  
Monsieur René Couture, administrateur  
Madame Carole Larose, administratrice  
Madame Kathleen Gélinas, administratrice  
Madame Annie Godbout, administratrice  
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur  
Monsieur Daniel Pellerin, administrateur  
Monsieur Serge Paquin, administrateur

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général  
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Simon Audet, administrateur  
Monsieur René Allaire, personne-ressource  
Madame Sophie Breault, secrétaire  
Madame Julie Roy, administratrice

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Louisda Brochu déclare l'assemblée ouverte.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec modifications.

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 20 JANVIER 2015

## SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

### RAPPORT DES COMITÉS

Projet centre-ville 2020

Communication

Gouvernance

Auto-appréciation du c.a.

### AFFAIRES COURANTES

Rapport du directeur général

Résultats du sondage auprès des employés

Résultats du sondage appréciation de service

Rapport annuel 2014

Projet de maximisation des ressources de développement économique

Procès-verbaux sur notre site internet

## DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

### DIVERS

Bordereau de correspondance

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- C.A. 2015-14
3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2015.
  4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL  
Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents qu'il n'y a aucun suivi à faire puisque l'ensemble des points reviennent à l'ordre du jour.

Toutefois, pour faire suite à l'intervention de monsieur Daniel Pellerin lors du dernier conseil d'administration, monsieur Gilles Marcoux informe que nous avons pour les personnes intéressées, des copies disponibles du Guide # 2 pour une gouvernance stratégique : « Comprendre votre conseil d'administration en 20 réponses ».

Une mise à jour de la liste des membres ainsi que la déclaration annuelle concernant l'engagement relatif à la protection d'informations confidentielles ont été remises à chacun des membres du c.a.

Monsieur Daniel Pellerin se joint aux membres à 17 h 20.

## 5. RAPPORT DES COMITÉS

### 5.1 **Projet centre-ville 2020**

Arrivée à 17 h 22 de monsieur Jean-Pierre Bertrand, président du comité Centre-ville 2020 et de monsieur Jérémy Dépault, chargé de projet à l'urbanisme chez Commerce Sherbrooke, pour la présentation du plan directeur d'aménagement d'un quartier durable pour le centre-ville de Sherbrooke.

Considérant que la réalisation d'un plan directeur d'aménagement d'un quartier durable du centre-ville de Sherbrooke figure parmi les actions prioritaires de Commerce Sherbrooke en 2014;

Considérant que Commerce Sherbrooke souhaite s'appuyer sur le milieu pour la réalisation du Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke;

Considérant l'implication de mesdames Marie-Claude Bibeau, du Musée des sciences et de la nature, Marie Boivin, du CSSS-IUGS, Huguette Dallaire, de la STS, Chloé Legris, de Sherbrooke Innopole, Danielle Gilbert, de la Ville de Sherbrooke, Carole Larose de CHUS Hôpital-Fleurimont et de messieurs Jean-Pierre Bertrand, résident du centre-ville, Serge Paquin, de la Ville de Sherbrooke, Louisda Brochu, président de Commerce Sherbrooke, René Allaire de la Ville de Sherbrooke, Jean-François Ouellet de Destination Sherbrooke, Jacques Côté, de la Coopérative d'habitation des Cantons-de-l'Est, Anick Beaudoin du Restaurant Auguste, Daniel Quirion, de Cimaïse, Onil Proulx, propriétaire immobilier et Philippe Bastarache, résident du centre-ville;

Considérant que le Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke est conforme aux objectifs de développement durable définis par la Ville de Sherbrooke et ses partenaires, et qu'il répond aux enjeux liés à la mise en valeur du cadre naturel du centre-ville, à la densification et au développement des différents secteurs qui le composent, à la diversification de l'inventaire de logements et de sa population ainsi que de générer des investissements privés;

Considérant que les membres du conseil d'administration ont approuvé lors de leur séance régulière du 18 novembre 2014, le plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke pour fins de consultation publique;

Considérant que le projet a été présenté aux élus de la Ville de Sherbrooke lors de leur séance régulière du 3 décembre 2014;

Considérant qu'en plus d'une rencontre publique de consultation, le projet a fait l'objet de quatre rencontres sectorielles;

Considérant qu'à la lumière de cette vaste consultation, les membres du comité ad hoc du projet centre-ville 2020 recommandaient quelques ajustements au plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke.

C.A. 2015-15

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver le plan d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke dans sa version modifiée et de le présenter pour adoption aux élus de la Ville de Sherbrooke.

Messieurs Jean-Pierre Bertrand, Serge Paquin et Jérémy Dépault quittent l'assemblée.

## **5.2 Communication**

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que notre entente avec notre fournisseur en communication et relations publiques est échue depuis le 31 janvier 2015;

Considérant les conclusions du comité de travail: analyse des besoins pour 2015, 2016 et 2017, révision du mandat, enrichissement des tâches à l'interne;

Considérant que Commerce Sherbrooke est une corporation paramunicipale faisant partie du périmètre comptable de la Ville, et qu'elle se doit de respecter les lois qui régissent le fonctionnement de la Ville quant à l'attribution des contrats;

Considérant que la Loi sur les cités et villes prévoit un processus d'appel d'offres sur invitation lorsque la dépense prévue en services professionnels se situe entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que nous avons préparé, en collaboration avec le Service des affaires juridiques, un document pour appel d'offres comprenant un système de pondération et d'évaluation des offres;

Considérant que le nom des membres du comité de sélection doit demeurer confidentiel jusqu'à l'adjudication du contrat;

C.A. 2015-16

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est recommandé d'adopter le système de pondération et d'évaluation de l'appel d'offres 2015-01 visant à attribuer un mandat pour des services professionnels en relations publiques et communications.

Il est également recommandé de former un comité de sélection qui aura pour mandat d'analyser les propositions et, par la suite, de faire une recommandation au conseil d'administration.

## **5.3 Gouvernance**

Les membres du comité de sélection font rapport au conseil d'administration de leurs travaux et soulignent que les élus de l'Arrondissement du Mont-Bellevue devraient leur revenir avec une recommandation.

Le comité de sélection a également été mandaté afin de revoir le processus d'appel de candidatures pour le choix d'un citoyen et fera un rapport au prochain conseil d'administration.

## **5.4 Auto-appréciation du conseil d'administration**

Le comité de travail chargé de l'analyse du questionnaire de l'auto-appréciation du conseil d'administration informe les membres des résultats obtenus et des points à améliorer.

## 6. AFFAIRES COURANTES

### 6.1 **Rapport du directeur général sur dossiers en cours**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne entre autres, l'ouverture du Pizzicato, traiteur italien, le 15 décembre 2014, du Caffucino, rue King Est, le 20 janvier 2015, et d'Oliva au 381, rue King Est, le 14 février dernier.

### 6.2 **Sondage de satisfaction du personnel 2015 vs 2014, 2013, 2012, et 2011**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration du sondage de satisfaction du personnel en 2014 et que de façon générale, le niveau de satisfaction est stable.

### 6.3 **Résultats du sondage appréciation de service**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration du sondage auprès des investisseurs et promoteurs immobiliers 2014.

Globalement, la qualité des services de Commerce Sherbrooke est qualifiée, d'excellente à très bien, par les investisseurs et promoteurs immobiliers.

Quelques améliorations ont été proposées par les répondants, telles que la disponibilité d'une aide financière et des données plus précises sur des secteurs d'activités spécifiques.

### 6.4 **Rapport annuel 2014**

Monsieur Marcoux remet le plan de travail du rapport annuel 2014 aux membres du conseil d'administration. Un projet préliminaire sera remis lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration.

### 6.5 **Projet de maximisation des ressources de développement économique**

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que les différentes coupures (55%) gouvernementales risquent, à court terme, d'affecter les services offerts aux entreprises dans le secteur du commerce de détail et de services et aux entreprises du secteur de l'économie sociale de Sherbrooke;

Considérant que Pro-Gestion Estrie, la CDEC de Sherbrooke et Commerce Sherbrooke souhaitent optimiser les services offerts à leurs clientèles et évaluer la faisabilité d'un regroupement sous un même toit, dans le but de présenter, à l'automne, un modèle d'affaires viable comportant des économies de fonctionnement tout en préservant la qualité des services offerts.

C.A. 2015-17

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est recommandé de nous impliquer dans l'étude de faisabilité, d'un regroupement sous un même toit des ressources de la CDEC de Sherbrooke, de Pro-Gestion Estrie et de Commerce Sherbrooke.

### 6.6 **Procès-verbaux sur notre site internet**

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que la Loi sur les compagnies au Québec, article 107 d), et la Loi sur les corporations canadiennes, articles 112 (1), obligent les organisations à tenir des procès-verbaux de leurs instances décisionnelles, à savoir de l'assemblée générale, du Conseil d'administration et, le cas échéant, du comité exécutif;

Considérant que le but d'un procès-verbal est de démontrer quand une assemblée a eu lieu, ou ladite assemblée a eu lieu, quelles étaient les personnes présentes et de rapporter un libellé des résolutions prises lors d'une réunion;

Considérant que règle générale, les procès-verbaux ne sont accessibles qu'à ceux qui ont assisté ou avaient le droit d'assister à une assemblée ou une réunion;

Considérant qu'un Conseil d'administration peut très bien décider de rendre public totalement ou partiellement certains de ses procès-verbaux.

Considérant que le 2 mars dernier, lors de la période de questions du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, un citoyen demandait que l'ensemble des procès-verbaux des corporations municipales soient rendus publics;

Considérant que la Ville de Sherbrooke rendra public les procès-verbaux des corporations municipales à compter de janvier 2015;

Considérant que monsieur Louisda Brochu s'est dit ouvert à rendre public les procès-verbaux de Commerce Sherbrooke.

C.A. 2015-18 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de rendre public via notre site internet les procès-verbaux de Commerce Sherbrooke.

7. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, 21 avril 2015 à 17 heures, salle 322, Hôtel de Ville de Sherbrooke au 191, rue du Palais.

8. DIVERS

8.1 **Bordereau de correspondance**

À titre d'information, dépôt de correspondances reçues au nom du conseil d'administration. Monsieur Gilles Marcoux fait le point sur le traitement de la mise en demeure reçue, le 12 février 2015.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2015-19 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 55.



Louisda Brochu, président  
2015-03-17